

Heuringhem : Aurélie Bridault se prépare à agrandir son élevage de porcs

jeudi 15.12.2011, 14:00



La porcherie actuelle héberge 160 bêtes. La future, soumise à enquête publique, pourra en accueillir 4500.

Aurélie Bridault sait allier amour des bêtes, bonnes relations de voisinage et sens des affaires. À vingt-sept ans, elle se prépare à déménager la porcherie familiale hors du centre d'Heuringhem pour la mettre aux normes et pour développer l'activité loin des maisons.

Les habitants du secteur ont la possibilité de donner leur avis sur ce projet : une enquête publique est ouverte.

S'occuper d'une porcherie à vingt-sept ans, c'est original. Comment en êtes-vous venue à ce métier ?

À Wardrecques, mes parents n'avaient pas de lien avec le monde agricole ; ils étaient salariés d'entreprise. Mais j'aime les animaux depuis toute petite. Quand j'ai eu la possibilité de faire des stages au collège, je me suis consacrée à plusieurs espèces : volaille, bovin, cochons... Je me suis finalement attachée aux cochons, et j'ai opté pour des études agricoles que j'ai poursuivies à Radinghem.

À quelle échelle travaillez-vous ici, à deux pas de l'église d'Heuringhem ?

J'ai été salariée quatre ans avant de m'installer ici, chez mes beaux-parents, où nous avons 110 truies maigres et un cochon, un verrat. Leurs petits ne grandissent pas ici. Ils partent au moment de leur sevrage, à vingt-huit jours.

Vous produisez du porc par amour pour les animaux. N'est-il déchirant de les élever pour qu'ils aillent mourir ?

Quand ils partent pour l'abattoir, je ne veux pas y penser. Je préfère me dire que si personne ne mangeait ni jambon ni rôti de porc, on ne les élèverait pas. Et mes porcs ont une belle vie. Courte, mais belle.

Vous-même, mangez-vous du porc ?

J'adore ça ! (Rires)

Pourquoi déménager ?

La législation change. Des mises aux normes s'imposent pour le bien-être animal, pour les économies d'énergie, pour l'écologie. On ne pouvait pas faire ça dans notre vieille ferme familiale. Pour ne gêner personne, on s'installera donc dans une plaine isolée. La loi impose qu'on s'installe à 100 mètres de l'habitation la plus proche. On ira encore plus loin, à 400 mètres.

Et vous allez vous agrandir.

Oui, parce que là où on projette de s'installer, ce sera possible. Du reste, n'avoir que 110 truies n'est pas viable à terme. Sans oublier le camion : quand il vient chercher ses petits cochons, il préfère repartir rempli plutôt qu'à moitié vide. Ça limite ses coûts de transports et sa consommation de carburant.

Nous pourrons avoir jusqu'à 282 truies productives. Jusqu'à 312 truies pourront être présentes, plus leur descendance qu'on élèvera au-delà du sevrage, jusqu'à ce que les petits atteignent 110 kilos (soit un élevage de plus de 4 220 cochons en pleine croissance, n.d.l.r.).

On dit la Bretagne polluée par ses élevages intensifs. Concevez-vous que des riverains puissent s'inquiéter de la construction d'une exploitation de 6 700 mètres carrés dans le secteur ?

En Bretagne, les élevages ne sont évidemment pas à l'origine de toutes les pollutions. Cela étant, l'exemple de cette région a marqué les esprits, parce que la concentration des exploitations y est considérable, peut-être de l'ordre de trois élevages par commune qui hébergent 3 000 truies chacun. C'était la volonté d'une époque. On en est revenu.

Aujourd'hui, des normes strictes encadrent de tels projets. Pour ma part, ça fait bientôt quatre ans que je peaufine mon dossier en relation avec la chambre d'agriculture. Des études hydrogéologiques et agropédologiques ont été effectuées sur 300 hectares. Texture du sol, nappes phréatiques, pentes, vents dominants, zones classées alentours : l'impact du projet sur la nature et sur les gens est examiné de près par divers bureaux.

L'épandage du caca de porcs et du fumier dans les champs de dix communes du secteur ne risque-t-il pas d'incommoder les voisins ?

Rassurez-vous, il n'est pas question de faire du déversement massif de lisier ! Il y aura un roulement, et on dispose d'outils et de techniques pour limiter les odeurs, par rampes à pendillard et enfouissement dans les 12 à 24 heures, par exemple. Du reste, on a choisi de ne jamais épandre le week-end ni les jours fériés.

On a même prévu de limiter nos nuisances visuelles : on va arborer les alentours de notre élevage. Nos deux bâtiments ne seront donc pas visibles pas au milieu des champs.

PROPOS RECUEILLIS PAR
Stéphane LAMEK

Les habitants ont la parole. Un commissaire-enquêteur vous reçoit à la mairie d'Heuringhem les 16 et 22 décembre de 9 heures à midi et le 28 décembre de 15 à 18 heures.

Source :

http://www.lechodelalys.fr/Actualite/le_pays_de_la_lys/Pays_d_Aire_et_Morinie/2011/12/15/article_aurelie_bridault_se_prepare_a_agrandir_s.shtml